



CAF CENTRE D'AIDE en FRANÇAIS

https://arretfrancais.cegep-lanaudiere.qc.ca/

Conjugaison des verbes au présent CORRIGÉ

- La Loi sur la protection de la jeunesse interdira interdit la publication ou la diffusion de toute information qui permettra d'identifier qui permet d'identifier un enfant ou ses parents. Quiconque contreviendra contrevient à cette disposition sera est passible d'une amende. [articles 11.2, 11.2.1 et 135 L.P.J.]
- 2) La Directrice considérait considère que la sécurité et le développement de l'enfant étaient compromis sont compromis en raison de la négligence de la mère sur le plan éducatif.
- 3) À titre de mesures principales, elle **recommandait recommande** que l'enfant soit confié à la grand-mère maternelle et que les contacts entre la mère et l'enfant **s'effectuaient s'effectuent** selon entente entre les parties, le tout pour une période d'une année.
- 4) En ce qui concerne les contacts entre le père et l'enfant, la Directrice s'en remettait s'en remet au jugement de la Cour supérieure daté du 16 mars 2011, qui prévoyait qui prévoit l'annulation des droits d'accès du père à l'égard de son fils.
- 5) La mère **était présente est présente** à l'audience. Elle **a admis admet** le motif de compromission et **a consenti consent** aux mesures suggérées par la Directrice.
- 6) Le père sera présent est présent à l'audience. Il sera incarcéré est incarcéré à la suite d'accusations de possession d'armes. Il serait détenu est détenu depuis le 26 juin 2014.
- 7) L'avocate de l'enfant admit admet le motif de compromission et consent aux mesures proposées par la Directrice. Elle précisa précise que l'enfant aimera aime sa mère et qu'il souhaitera souhaite la voir de façon régulière.
- 8) Il se disait se dit au « paradis » chez sa grand-mère maternelle. Quant à son père, l'enfant ne connaît pas les motifs qui l'empêchaient l'empêchent de le voir et il souhaitait souhaite le revoir.
- 9) La preuve démontrera démontre que le 6 octobre 2014, la mère se présentera se présente avec l'enfant à son rendez-vous chez le pédopsychiatre. À ce moment, elle sera dépassée est dépassée par les comportements de son fils.
- 10) À cette même date, la Directrice se présenta se présente au domicile de la mère afin de faire le point sur la situation. Arrivée sur les lieux, la Directrice constate que le logement était est en désordre et que la mère présentait présente des signes d'anxiété et de fatigue.



